

# Projet BENKADI : La PASCiB pour une gouvernance Concertée des Aires Marines Protégées au Bénin

*Analyser l'implication des Organisations de la Société Civile dans la gouvernance des réserves naturelles et des aires marines protégées, tel est l'objectif de l'atelier ouvert à Grand Popo, ce mardi 28 juin 2022 et qui réunit des acteurs de la société civile, des élus locaux et le ministère du cadre de vie et du développement durable.*



À l'entame, le Président du Conseil d'Administration de la PASCiB, Aurélien ATIDEGLA, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé l'engagement de la PASCiB dans sa lutte contre les effets néfastes du changement climatique à travers le projet BENKADI. Elle qui œuvre pour la création des conditions nécessaires au dialogue constructif trouve également important d'élargir le cercle cette action à tous les acteurs étatiques et non étatiques du Bénin.



Tout en se réjouissant de l'intérêt porté sur la commune de Grand Popo pour abriter ladite rencontre, le Préfet du département du Mono, Bienvenu MILOHIN, dit espérer que chacun des acteurs puisse jouer son rôle pour l'atteinte des objectifs.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Dossa AGUEMON, n'a pas manqué de remercier la PASCiB et ses partenaires pour leurs différentes actions en faveur de l'environnement. Il a souhaité qu'à la fin des travaux de l'atelier, qu'une charte de responsabilité des acteurs intervenants dans la gestion des Aires Marines Protégées soit définie.

Quant à la Directrice de Cabinet du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO, les écosystèmes marins jouent un rôle majeur dans la vie des populations riveraines. C'est pourquoi il faille les protégées face aux multiples menaces. À cet effet, elle a évoqué le rôle déterminant des acteurs de la société civile aux côtés de l'État qui balise déjà le chemin à travers le cadre juridique.



À noter que la rencontre est enrichie par plusieurs communications, à savoir : les résultats de l'étude de base sur les habitats et écosystèmes conservés de la bande côtière ; les enjeux de la gouvernance des réserves de biosphères de l'Ouémé et du Mono ; les aires Marines Protégées de Donatin et de la Bouche du Roy et le rôle de la société civile dans la gouvernance participative des Aires protégées.

### ***Des participants apprécient favorablement***

Pour Joséa DOSSOU BODJRENOU, Directeur de l'ONG Nature Tropicale, cette initiative de la PASCiB vient à point nommé. Elle peut permettre une gestion concertée des aires marines protégées par tous les acteurs, a-t-il justifié.

Selon le capitaine Major des Eaux, Forêts et Chasse, Alphonse EZIN, cet atelier vient confirmer le fait que la gestion des aires marines protégées n'est pas l'apanage des agents des eaux et forêts. À l'en croire, l'initiative du projet BENKADI allègera la tâche aux agents des eaux et forêts parce que les acteurs auraient compris l'enjeu de la protection des ressources naturelles, assure-t-il.

C'est une démarche salubre d'associer tous les acteurs intervenant auparavant de façon disparate dans la gestion des aires marines, apprécie Marc GANDONOU, Maire de la Commune des Aguégus. Et pour gagner le pari, l'élu local propose de renforcer la sensibilisation et d'orienter les populations

vers d'autres activités rémunératrices de revenus plus respectueuses de l'environnement.

Rappelons pour finir que cet atelier qui prendra fin ce mercredi 29 juin 2022 s'inscrit dans le cadre de l'un des résultats escomptés du projet BENKADI à savoir : les plans de gestion des réserves de la biosphère MAB UNESCO de l'Ouémé et du Mono sont révisés avec l'appui de la PASCiB pour mettre en œuvre des activités concrètes et contribué à la conservation des zones humides et des écosystèmes associés et la conservation d'au moins 4 % des habitats.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Lutte contre la désertification et la sécheresse: l'appel à une réponse urgente**

*La journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse a été instaurée le 17 juin 1992 à l'occasion de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification.*

*L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public au sujet de la désertification et de la sécheresse.*



En effet, la désertification est la dégradation des terres arides, semi-arides et sub humides sèches par suite de divers facteurs parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines, selon la Convention des Nations Unies sur la Désertification (CNUCLD).

La sécheresse, quant à elle, est un phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations sont inférieures au niveau normalement enregistré sur une longue période. Elle est un facteur aggravant la désertification.

La désertification affecte tous les continents habités et constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire des plus de sept milliards de personnes dans le monde. Selon le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la désertification frappe environ 25 % de la surface terrestre, soit 3,6 milliards d'hectares.

Par ailleurs, les sécheresses ont touché 2,7 milliards de personnes dans le monde et causé 11,7 millions de décès entre 1900 et 2019, et pourraient toucher plus des 3/4 de la population mondiale d'ici à 2050, selon la CNUCLD.

Le Bénin, à l'instar des autres pays africains, n'y est pas épargné. On estime que 66 % du territoire national seraient dégradés, dont 16 % des sols seraient extrêmement touchés par la dégradation. Selon un rapport du Ministère du Cadre de Vie

et du Développement Durable (2017), on estime qu'approximativement 2,2 millions d'hectares de terres, soit 19 % du territoire national, se sont dégradés entre 2000 et 2010.

Les régions les plus touchées par la désertification au Bénin sont en majorité situées dans la partie septentrionale à travers les départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga. Il s'agit précisément des communes de Bembèrèkè, de Karimama, de Segbana, de Boukoumbé, de Cobly, de Tanguiéta et de Matéri. Par ailleurs, plusieurs autres communes du pays sont également touchées par le phénomène.

Il urge donc que des mesures efficaces soient prises pour limiter la dégradation des terres si nous voulons durablement assurer notre sécurité alimentaire qui dépend fortement des sols. C'est l'essence même des échanges entre acteurs à la 15<sup>e</sup> Conférence des parties tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire.

***Venance Ayébo TOSSOUKPE***

---

## **Protection des espèces au Togo : des trafiquants d'ivoire condamnés**

*Trois trafiquants ont été jugés et condamnés vendredi 3 juin 2022, par la première chambre correctionnelle du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Lomé pour trafic illicite et illégal de six défenses d'éléphants. Les trois trafiquants après avoir reconnu les faits à eux reprochés, ont écopé d'une peine d'emprisonnement de six mois dont quatre avec sursis. Ils paieront, en sus, une amende de deux cent mille francs CFA*

*chacun pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques.*



Les trois trafiquants d'ivoire, AMEGNIGAN Raphaël, peintre auto, DOUTI Yendine, revendeur d'huile à moteur et ALASSANI Ibrahim, revendeur de pièces détachées de voiture, tous les trois de nationalité togolaise, sachant que vendre les défenses d'ivoire est un acte délictuel, ont soigneusement dissimulé les six défenses d'éléphants dans un sac sur une moto jusqu'au lieu de la transaction où ils avaient été arrêtés le 19 mai 2022.

Cette décision de justice, bien que conforme à la vision de collaboration entre le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains, reste faible, car le commerce illégal des espèces est un crime et une menace sérieuse qui doit être traitée sérieusement par les Etats Africains. Selon

le Coordinateur Assistant d'EAGLE-Togo, les lois ne sont pas faites pour la forme, mais pour sévir afin de dissuader le moindre contrevenant. *« Passer deux mois de prison ne décourage point un trafiquant d'ivoire. En clair, une telle décision ne saurait être dissuasive au point d'amener d'autres personnes à abandonner leur intention d'exercer une telle activité, Illicite aujourd'hui en lien avec des réseaux criminels organisés transnationaux »*, a-t-il indiqué.

Le trafic illicite auquel les trois complices ont tenté de se livrer, tombe sous le coup de l'article 796 du nouveau code pénal qui sanctionne toute personne qui fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation à une peine d'emprisonnement de un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines. L'article 761 de ce même code sanctionne aussi, toute personne qui détruit ou fait le commerce direct ou indirect sans droit d'espèces animales ou végétales à une peine de un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinq millions de francs CFA, sans préjudice de toute autre disposition au code. Selon un agent des eaux et forêt en fonction dans la région Centrale, rencontré au Tribunal de Lomé, il faut une application stricte de loi contre les trafiquants d'espèces en voie d'extinction et il a ajouté : *« Il est de bon ton que les trafiquants arrêtés soient punis avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un message fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales »*.

### ***Une espèce légalement protégée mais vulnérable***

Rappelons que pour cette arrestation des trois trafiquants, c'est au moins trois éléphants qui ont été tués pour avoir les six défenses saisies. Le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989. Mais, les populations

d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Chaque année, 20.000 à 30.000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF) ; équivalent de 50 à 80 individus par jour.

L'espèce ne compte plus 415.000 pachydermes en Afrique, contre 3 à 5 millions au début du siècle dernier. D'après le rapport de 2016 sur le statut des éléphants africains, il resterait à peine 10.000 éléphants dans toute l'Afrique de l'Ouest, et environ 102 vivent actuellement au Togo, une population encore très fragile qui aura besoin de plusieurs années pour se reconstituer. Deux grands facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire. Ce trafic génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage des éléphants. D'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat. Le commerce illégal de défenses d'éléphant est malheureusement en constante augmentation et pèse trois milliards de dollars américains (soit près de 2.000 milliards de francs CFA) par an avec pour principal marché l'Asie du Sud-est, avec, notamment, la Chine et le Vietnam comme principaux acheteurs.

*Nicolas K. ADIGBLI (Le Nouvelliste)*

---

**CNHU-HKM: 6e mission gratuite**

# de chirurgie cardiaque à cœur ouvert



Le Directeur Général de la Médecine Hospitalière et des explorations diagnostiques informe la population béninoise que le Ministère de la santé avec l'appui de ses partenaires, organise du 1er au 10 juillet 2022 au CNHU/HKM de Cotonou, la sixième mission gratuite de chirurgie cardiaque à cœur ouvert.

Les bénéficiaires de cette opportunité du Gouvernement du Bénin sont les patients référés au CNHU-HKM par un médecin et présentant une pathologie cardiovasculaire ayant une indication chirurgicale.

Cher patient, décide-toi et sauve ton cœur.

Info line :

+ 229 95 94 97 00

+229 69 36 71 92

+229 66 25 50 71

*Source : Point Focal Ministère de la santé*

---

# **Recrutement d'enquêteurs pour la collecte des connaissances endogènes en Agriculture Biologique Écologique (AEB)**

Le centre Songhaï, Point Focal Institutionnel du projet Pôle de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique de l'ouest (PCA0) au Bénin dont le siège est basé au Sénégal et exécuté par ENDA PRONAT, lance un appel à candidature pour le recrutement d'enquêteurs pour la collecte de connaissances endogènes en Agriculture Écologique et Biologiques (AEB).

## Offre d'emploi – Enquêteurs pour la collecte des connaissances endogènes en Agriculture Biologique Ecologique (AEB)

Le Centre Songhai Point Focal Institutionnel (PFI) du projet Pôle de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique de l'Ouest (PCAO) au Bénin dont le siège est basé au Sénégal et exécuté par ENDA PRONAT, lance un appel à candidature pour le recrutement d'enquêteurs pour la collecte de connaissances endogènes en Agriculture Ecologique et Biologique (AEB).

Poste	Enquêteurs
<b>Description du poste</b>	Le projet Centre de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique (CCAB) accompagne la mise en place de pôles de connaissance en AB dans les régions d'Afrique de l'Ouest, de l'Est, Australe, du Nord et du Centre. L'objectif du réseau des pôles de connaissances régionaux pour l'AB en Afrique est une meilleure intégration et promotion des approches et pratiques agricoles biologiques locales dans les systèmes agricoles. Dans chaque pays, la collecte des connaissances endogènes auprès des communautés se fera par une équipe de collecte composée par un enquêteur et un paysan relais. L'enquêteur est chargé d'administrer le guide et de trouver des pistes d'approfondissement au besoin et le paysan relais aura pour rôle de faciliter la prise de contact et la communication avec les porteurs de connaissances (traduction, prise de confiance).
<b>Missions et tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conduire des enquêtes en binôme et en faire rapport à l'équipe du projet</li> <li>▪ Responsabilités (non exhaustives) de l'enquêteur</li> <li>▪ Participer à la formation méthodologique des enquêteurs</li> <li>▪ Se déployer en binôme (avec un relais paysans) sur le terrain pour administrer le questionnaire d'enquête et passer des interviews auprès des porteurs de connaissances</li> <li>▪ Recueillir et saisir des informations collectées avec la tablette</li> <li>▪ Appuyer le Chargé de projet dans l'élaboration des fiches de synthèse et l'approfondissement sur les résultats des enquêtes</li> <li>▪ Sens de l'écoute, esprit d'équipe</li> </ul>

<b>Profil de l'enquêteur</b>	Niveau BAC+ 2/ BAC+3 en Agronomie, Sociologie, Développement Rural... <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience préalable en représentation institutionnelle ;</li> <li>- Expérience dans la conduite ou supervision d'enquêtes au moins une, en lien avec les chaînes de valeur agricoles, et en lien avec l'agroécologie serait un atout ;</li> <li>- Maîtrise du Français ;</li> <li>- Maîtrise au moins d'une des langues suivantes ; Fon, Goun ; Bariba, Dendi, Ditamarri ;</li> <li>- Capacité d'adaptation aux besoins et contextes en évolution ;</li> <li>- Rigueur et autonomie dans le travail.</li> </ul>
<b>Conditions d'emploi</b>	Type de contrat : Contrat à durée déterminée Durée du contrat : 2 à 3 mois renouvelable selon le budget Période d'essai : 5 jours (formation, pratique) Date de prise de poste : Après formation. Lieu de travail : Dans les zones agro écologiques choisies dans les départements du Bénin.
<b>Dossier de candidature</b>	Le dossier de candidature doit comprendre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur PCAO-Bénin</li> <li>- Un CV clair, détaillé et compréhensible incluant le contact de deux personnes références.</li> <li>- Une copie du diplôme pour le Bac+3.</li> </ul> Le dossier de candidature est à envoyer en format PDF au plus tard le <b>30 Juin 2022 à 18h</b> par courrier électronique à : <a href="mailto:symphorosesymenouh@gmail.com">symphorosesymenouh@gmail.com</a> ; copie à <a href="mailto:narkanlin@gmail.com">narkanlin@gmail.com</a> en indiquant en objet PCAO : Recrutement d'un Enquêteur Ou au secrétariat du Centre Songhai à Porto-Novo sis au quartier Ouando en indiquant la référence PCAO : Recrutement d'un Enquêteur. <b>NB</b> : Seules les personnes retenues seront contactées pour un entretien. Pour tous renseignements supplémentaires contacter les numéros suivants : 91924230/66250812.

Porto-Novo le 15 Juin 2022

Le coordonnateur

  
Justin LEKOTO



Pour un contrat à durée déterminée de 2 à 3 mois renouvelable

bselon le budget.

Les candidats sélectionnés subiront une formation de cinq jours.

Délai : 30 Juin 2022 à 18h

---

# **BENKADI-Bénin : la PASCiB forme les ONG partenaires et les CSPDL des communes concernées**

*Dans la matinée de ce lundi 20 juin 2022 à l'Hôtel Bel Azur de Grand Popo s'est ouvert un atelier de formation organisé par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCiB) à travers le projet BENKADI. Cet atelier réuni une quarantaine de participants issus des Organisations Non Gouvernementales, recrutées dans le cadre des Conventions de partenariats PASCiB-BENKADI et les Chefs des Services de Planification et Développement Local (CSPDL) des dix (10) communes d'intervention du projet, à savoir Karimama, Malanville, Dassa Zoumè, Aguégoués, Dangbo, Grand Popo, Ouèssè, Athiémé, Ouinhi et Za-kpota.*

L'objectif est de renforcer les capacités techniques aussi bien des agents mis à la disposition par les ONG sélectionnées que des CSPDL des communes d'intervention du projet BENKADI. Elle porte sur la participation citoyenne, le plaidoyer, le lobbying, l'approche basée sur les Ecosystèmes et les enjeux actuels.

Pour le Président du Conseil d'Administration de la PASCiB, Dr. Ir Aurélien ATIDEGLA à l'ouverture, cette rencontre est

très déterminante pour le projet BENKADI. Parce que, justifie-t-il, elle réunit à la fois des acteurs stratégiques et opérationnels qui vont prendre connaissance des enjeux, des résultats attendus afin de pouvoir travailler efficacement dans leurs communautés respectives. Il espère que les participants partent mieux aguerris et puissent renforcer leurs structures de base avant de remercier le soutien des partenaires dans la lutte contre le changement climatique au Bénin. Cette rencontre, a-t-il conclu, permettra de prendre un départ assez musclé pour affronter les défis liés à la mise en œuvre du projet BENKADI.



Tout en ouvrant officiellement l'atelier de formation, le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Dossa AGUEMON, n'a pas manqué, à son tour, d'inviter les participants à se décomplexer pour mieux apprendre. « Vous êtes sur un chantier extrêmement plein d'enjeux, et dont l'avenir tient le monde, va-t-il lancer. Il a pour finir invité, formateurs et participants à donner le meilleur d'eux-mêmes pour que les objectifs du projet soient atteints.



C'est donc parti pour quatre jours de riches travaux aux termes desquels, les organisations non gouvernementales partenaires et Chefs Services de Planification et Développement Local seront en mesure, une fois dans leurs différentes communes, de travailler efficacement avec les autres acteurs de la société civile locale, des acteurs publics et privés.

D'ailleurs, pour le chargé du Projet BENKADI, Sagbo Damien DJODJO KOUTON, cette activité est une suite logique des enjeux échangés à la Cop 15 Abidjan sur la désertification. Pour l'atteinte des objectifs de cette rencontre, il se rassure de la rigueur qui a abouti à la sélection des Organisations Non Gouvernementales qui sont nanties d'expérience en matière de facilitation, de développement communautaire à la base.



Mais, en dehors du renforcement de capacité, du plaidoyer, du suivi évaluation, le projet BENKADI intègre également le genre et l'inclusion dans son approche, dira, Marie Odile COMLANVI HOUNTONDJI, Experte Genre et Inclusion du projet BENKADI.

Toutefois, précise-t-elle, les Organisations Non Gouvernementales étant la cheville ouvrière du projet BENKADI, elles contribueront à intégrer les besoins et les priorités

des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans le Plan de Développement Communal et l'approche basée sur les Écosystèmes.

Rappelons que les différents appels lancés à l'endroit des bénéficiaires se résument à un engagement franc afin de travailler ensemble dans la même direction au sens étymologique du mot BENKADI.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Réforme du système sanitaire au Bénin : le Cercle Santé vulgarise le contenu aux acteurs du secteur**

Le Samedi 11 Juin à Azalaï Hôtel Cotonou, le Cercle Santé a tenu sa première conférence publique sur le thème: " Le professionnel de santé au cœur des réformes du système sanitaire au Bénin"

Organisé en partenariat avec le Ministère de la Santé du Bénin, l'événement a mobilisé une centaine de professionnels de santé (médecins, pharmaciens, paramédicaux etc.) et autres acteurs du secteur de la santé.



Panel de discussions, présentation des réformes, échanges-débats, cocktail de réseautage ont meublé cette initiative de partage et de contributions citoyennes.

Les participants ont d'ailleurs souhaité que l'initiative soit réitérée afin de permettre aux professionnels de santé de mieux s'approprier les réformes entreprises par le Gouvernement du Bénin dans le secteur et de pouvoir faire leurs contributions pour une amélioration de notre système sanitaire.



Rappelons que le Cercle Santé est une organisation à but non lucratif de droit béninois, engagée pour un meilleur accès à des services de santé de qualité au Bénin et en Afrique. Elle regroupe des jeunes professionnels de santé aux profils divers et s'emploie à travers des réflexions et des actions de terrain tout en contribuant à une transformation profonde des systèmes de santé pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

---

## **Entretien avec Dr Frédéric KOMBIÉNI**

*En marge de la journée de sensibilisation au reboisement organisée par la Compagnie du Groupe d'Installation et d'Aménagement des Sites Agricoles (GIDASA) de » La Cité*

*Fidèle » ce samedi 18 juin 2022 à l'Université de Parakou, le Docteur Frédéric KOMBIÉNI, parrain de l'événement, a accordé une interview à Venance TOSSOUKPE du Journal Santé Environnement.*



***Journal Santé Environnement*** : Dr. Frédéric KOMBIÉNI, pouvez-vous vous présenter plus amplement à nos lecteurs ?

***Dr. Frédéric KOMBIÉNI*** : Merci monsieur le journaliste. Je suis Frédéric KOMBIÉNI, Enseignant-Chercheur au département de Géographie et Chef département de Géographie et Aménagement du Territoire à la FLASH à l'Université de Parakou.

***Journal Santé Environnement*** : L'Université de Parakou vient de bénéficier d'une activité de sensibilisation et de reboisement de la part de la Compagnie GIDASA, qui a offert et mis en terre une centaine de plants pour l'Université. Une activité que vous avez parrainée. Alors, dites nous, une activité du

genre était-elle nécessaire pour l'Université de Parakou ?

**Dr. Frédéric KOMBIÉNI** : Oui. Au regard des temps que nous traversons avec les changements climatiques, les excès de sécheresse et d'inondation, je pense qu'une activité du genre était plus que nécessaire. L'Homme doit chercher à corriger ses actions sur l'environnement. Et l'une des actions à faire pour corriger les torts que nous causons à l'environnement, c'est de replanter tout au moins les arbres que nous avons détruits par nos propres actions.

**Journal Santé Environnement** : Peut-on dire que cette activité est venue couvrir tous les besoins de l'Université de Parakou en matière de reboisement ? Ou bien avez-vous encore un appel à lancer aux organisations ou personnes de bonne volonté qui voudraient emboîter les pas de la Compagnie GIDASA ?

**Dr. Frédéric KOMBIÉNI** : Oui, nous lançons un appel à toute structure ou personne de bonne volonté qui souhaiterait nous accompagner dans ce sens. Ce n'est pas encore suffisant pour nous. C'est vrai que de loin on pense qu'il y a suffisamment d'arbres, mais on peut toujours en planter puisqu'il y a encore suffisamment d'espaces vides que nous aimerions reboiser. Et même s'il s'agit des activités de grande envergure, nous pouvons les accueillir vu que l'Université dispose de plusieurs autres sites, dont celui de Baka par exemple.

**Journal Santé Environnement** : Quel mot avez-vous à l'endroit de la Compagnie GIDASA qui vous a offert et mis en terre ces plants ?

**Dr. Frédéric KOMBIÉNI** : La Compagnie GIDASA est un groupe de jeunes très dynamiques que je salue beaucoup. Je leur demande de ne pas relâcher, car ils sont sur le bon chemin. Ils donnent le bon exemple et j'espère que d'autres jeunes vont suivre leurs pas. Je leur demande également de continuer par réfléchir pour initier d'autres activités, toujours dans le

sens de la préservation de l'environnement.

**Journal Santé Environnement** : Quel serait votre mot de la fin à l'endroit de la communauté universitaire de Parakou, les étudiants surtout ?

**Dr. Frédéric KOMBIÉNI** : Le message que j'ai à lancer, notamment aux étudiants, c'est de leur demander de bien suivre ces arbres plantés afin que d'ici à deux ou trois ans, ils puissent commencer par bénéficier de leurs ombrages. C'est d'ailleurs pour ça que nous avons préféré planter ces arbres à côté d'un amphithéâtre. C'est pour qu'ils puissent rester à l'ombre aux heures de pause ou à la sortie des cours. C'est donc dans leur intérêt de bien suivre ces plants, et c'est à cela que je les appelle.

**Journal Santé Environnement** : Dr. Frédéric KOMBIÉNI merci !

**Dr. Frédéric KOMBIÉNI** : Je vous en prie. Merci également à vous.

---

## **WASCAL/CCBAD: Bourses de Master et de Doctorat en Changement climatique, Biodiversité et Agriculture durable**

Le centre d'excellence WASCAL/CCBAD lance un appel à candidature.



### **PROGRAMME MASTER**

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent à la licence dans les disciplines concernées, peuvent soumettre un dossier de candidature :

- Master en changement climatique, biodiversité et services écosystémiques : Être titulaire d'une licence en sciences biologiques ou disciplines équivalentes.
- Master en changement climatique et agriculture durable : Être titulaire d'une licence en agriculture ou disciplines équivalentes.

### **PROGRAMME PhD en CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'un Master recherche (ou équivalent) peuvent soumettre un dossier de candidature pour le PhD.

**NB** : Tout (e) candidat (e) de nationalité ivoirienne doit s'inscrire obligatoirement au test de recrutement de PhD organisé par les écoles doctorales de l'Université Félix Houphouët Boigny (UHFB).

### **ATOUTS SUPPLEMENTAIRES**

- Avoir au moins un bon niveau en français et un niveau moyen en anglais;
- Avoir au moins la Mention Assez Bien dans le dernier diplôme ;

- Age limite 30 ans, excepté ceux justifiant d'une activité professionnelle.

### **DOCUMENTS DE SOUMISSION**

Le dossier de candidature à envoyer par mail doit comporter dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes dans un fichier unique PDF :

- 1 – La lettre d'engagement dûment remplie (Télécharger ici),
- 2 – Le CV détaillé comportant les contacts d'une personne référence académique de la structure universitaire d'origine,
- 3 – Une lettre de mise à disposition de l'employeur (pour les travailleurs),
- 4 – Une copie du baccalauréat et de chaque diplôme universitaire,
- 5 – Les relevés de notes de tous les diplômes universitaires,
- 6 – Une copie de la pièce d'identité (CNI)
- 7 – Une lettre de motivation adressée au coordonnateur
- 8 – Une note conceptuelle ou projet de thèse pour les PhD.
- 9 – La photocopie du reçu de versement des frais d'analyse de dossiers.

### **FRAIS DE SOUMISSION**

Analyse des dossiers : 20 000 FCFA (Non remboursable).

Le paiement se fait en ligne via le lien suivant:  
<https://wascal-ci.org/money/>

NB : – Tout dossier incomplet sera rejeté.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

### **DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE**

Les dossiers sont reçus jusqu'au 15 Juillet 2022 à 23 h 59 GMT aux adresses suivantes : [concours@wascal-ci.org](mailto:concours@wascal-ci.org)

Pour plus de détails <https://wascal-ci.org/?q=appel-2022>

(+225) 07 08 20 29 20 // [info@wascal-ci.org](mailto:info@wascal-ci.org) // Pôle Scientifique et d'Innovation – UFHB

<https://wascal-ci.org/?q=appel-2022>

---

# **Sensibilisation au reboisement pour lutter contre le changement climatique : La Cité Fidèle à travers sa Compagnie GIDASA pose un grand acte à l'Université de Parakou**

*Dans la matinée de ce samedi 18 juin 2022, la Compagnie du Groupe d'Installation et d'Aménagement des Sites Agricoles (GIDASA) de la « Cité Fidèle » pose un grand acte d'écocitoyenneté à travers la mise en terre d'une centaine de plants d'arbre.*



C'est autour du thème : Un arbre, une vie, une nation que les membres de cette organisation, accompagnés de quelques personnalités de l'Université de Parakou, ont célébré l'édition 2022 de l'activité de sensibilisation sur l'importance du reboisement suivie de la mise en terre de plusieurs espèces d'arbres.

À la suite de la présentation de l'ordre du jour de l'activité par le chargé de protocole, Ferdinand EGAH, le Président de la Compagnie GIDASA, Maxime GBOKPANNON s'est réjoui de la présence effective des différents acteurs invités à cet événement. *C'est pour nous un réel plaisir de vous voir ici présents pour honorer cette édition de sensibilisation qu'organise la Compagnie GIDASA, a-t-il laissé entendre dans son discours.*

A en croire, le Président, l'objectif principal de cette

activité est de sensibiliser les populations et de les encourager au reboisement. Car, justifie-t-il, les effets des changements climatiques tels que la mauvaise répartition des pluies, les excès de chaleur et les inondations sont principalement dus à la destruction de nos patrimoines forestiers à travers la déforestation.

Selon le Chef Service Assainissement de ce haut lieu du savoir, Dr. Ichaou Mounirou, cette activité a tout son sens. Nous savons aujourd'hui que l'arbre joue un rôle déterminant dans la vie de l'Homme. Les étudiants au niveau du campus ont besoin des endroits pour respirer de l'air frais aux heures de pause, et c'est pour cela que nous sensibilisons aujourd'hui la jeunesse sur l'importance de l'arbre, a-t-il précisé.



Après le lancement officiel de l'activité par le parrain de l'événement, Dr. Frédéric KOMBIÉNI, Chef Département de Géographie de l'Université de Parakou, les membres et invités de la Compagnie GIDASA ainsi que les autorités universitaires présentes, ont procédé à la mise en terre de la centaine de plants d'arbre prévus à cet effet. Ces plants composés de *Gmelina arborea*, de *Khaya senegalensis*, de *Ceiba pentadra* et en majorité de *Terminalia superba*, sont plantés sur une superficie de 1600 m<sup>2</sup>.

Cette action écologique de la Compagnie GIDASA traduit son

engagement à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Un engagement qui mérite d'être encouragé selon le parrain, Dr Frédéric KOMBIÉNI qui trouve que : la Compagnie GIDASA est un groupe de jeunes très dynamiques qui a besoin du soutien de tout le monde. Il a ensuite profité pour rappeler la nécessité de veiller rigoureusement sur les plants mis en terre, afin que les objectifs visés à la suite de cette activité soient atteints.

La Cité Fidèle à travers sa Compagnie GIDASA vient ainsi confirmer sa fidélité à son engagement de lutte contre le changement climatique par le reboisement.

*Venance A. TOSSOUKPE*

---

## **2e édition Café Biodiversité : Éco-Bénin ONG et la DGEFC engagent les acteurs agricoles à la protection de la biodiversité**

Dans le cadre de la réalisation du projet BIODEV2030 qui vise à contribuer aux actions de facilitation et d'engagements pour la biodiversité d'ici à l'horizon 2030, l'ONG Éco-Bénin et la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ont organisé la deuxième édition du Café Biodiversité, le jeudi 16 juin 2022 à Cotonou.



Cette rencontre a réuni une trentaine d'acteurs issus à la fois de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile autour du thème : Biodiversité et agriculture : Impacts des cultures vivrières et du coton sur la biodiversité.

Après le protocole d'ouverture conduit par le Commandant Raoul NOUMONVI, représentant de la DGEFC à l'occasion, Isdeen AKAMBI, Assistant Technique du projet BIODEV2030 à l'ONG Eco-Bénin est passé à une brève présentation du projet BIODEV2030 incluant les défis, la vision et surtout l'approche 3D (Diagnostic, Diffusion, Dialogue) du projet qui force l'admiration.



Plusieurs communications ont meublé le déroulement de ce dialogue entre acteurs. Sareme GEBRE, Consultante Entreprises et Biodiversité pour l'UICN-PACO, dans ses échanges sur la mobilisation des entreprises en Afrique centrale et occidentale pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, a évoqué avec les participants la nécessité pour les entreprises de passer par trois (03) différentes étapes que sont la réaction, la transition et l'intégration. À l'en croire, les activités des entreprises impactent aussi négativement que positivement la biodiversité. Elles dépendent des services écosystémiques avec des coûts et avantages entraînant à leur tour des risques et des opportunités pour

les entreprises. Et donc, il faut plus d'engagements au niveau de tous les acteurs pour réduire les impacts sur la biodiversité, laquelle est importante pour notre survie, a-t-elle lancé. Au sujet des impacts de l'agriculture sur la biodiversité au Bénin, le Prof Sylvestre DJAGOUN, Enseignant – Chercheur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UAC et représentant du Laboratoire d'Écologie Appliquée à l'évènement s'est inquiété de la grande responsabilité du secteur agricole dans la perte de la biodiversité au Bénin. À titre illustratif, le scientifique a démontré, sur la base des études réalisées, les proportions galopantes des champs de coton et de cultures vivrières dans certaines forêts classées. C'est pourquoi, propose-t-il, grâce à l'outil STAR, les entreprises peuvent non seulement rendre compte de l'impact de leurs activités par rapport à la conservation, mais aussi, fixer des seuils à atteindre en matière de réduction des impacts. Il n'a pas manqué d'appeler les différents acteurs en présents à un sursaut d'engagement afin de protéger la Biodiversité au Bénin. À son tour, Orou Dèkè GONROUDOBU, Responsable de la cellule d'appui et de suivi du projet de Transition Agro-écologique dans les Zones Cotonnières du Bénin (TAZCO) a partagé avec les participants les expériences d'engagement du secteur privé dans la Gestion Durable des Terres. Plusieurs mesures de gestion durable des terres ont été développées et approfondies. Au nombre de celles-ci se trouvent, l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, la gestion de la fertilité des sols ont été développées et approfondies. Il a, dans sa communication, démontré comment l'Association Interprofessionnel du Coton fait la promotion des pratiques agroécologiques dans la production du coton à travers l'intensification agroécologique. Une pratique qui se trouve être la meilleure solution pour augmenter la production nationale du coton sans étendre les superficies et la maintenir durablement.



Une prouesse, bien appréciée par Gauthier AMOUSSOU, Coordonnateur National de Eco-Bénin, qui a suggéré à l'Association Interprofessionnelle du Coton, la mise en œuvre d'un dispositif d'encouragement des acteurs qui promeuvent ces pratiques agroécologiques. Les travaux de groupe et les diverses discussions qui ont suivis, ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur les méthodes de conciliation de la biodiversité avec l'agriculture, en particulier la culture du coton et de celle vivrière.

***Une agriculture respectueuse de l'environnement appelée de tous les vœux.***

Pour Charles GNANGASE, Directeur Exécutif de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin, cette rencontre a été très édifiante. Convaincu de l'enjeu, il a promis œuvrer avec ses pairs dans cette dynamique afin que les pratiques agroécologiques soient mises à grande échelle. Quant à Placide Suzanne Elise TAMA, Directrice Exécutive de l'ONG AFVA, elle reste convaincue de la prise en compte par les différents acteurs indexés les recommandations énumérées.

Encore faut-il rappeler qu'au nombre de ses recommandations de c se trouvent l'engagement et l'accompagnement de l'État dans l'agriculture bio ou écologique. L'adoption des mesures réglementaires pour cadrer l'expansion agricole. La suscit

ation des dialogues entre acteurs faitières (Bio) et sociétés privées demandeuses. Il a été également recommandé d'encourager les entreprises à initier des études de Références en utilisant l'outil STAR pour connaître l'état de la biodiversité dans leurs écosystèmes. C'est donc sur cette note d'espoir de voir se concrétiser très prochainement les différentes recommandations que la deuxième édition du Café Biodiversité s'est achevée.

*Espérance OKOOSI*

---

**Lutte contre la drépanocytose  
au Bénin : le CPMI-NFED lance  
une campagne de dépistage**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Organisation  
mondiale de la Santé

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE  
LA DRÉPANOCYTOSE

## CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DE LA DRÉPANOCYTOSE

**18 AU 25 JUIN 2022**

- Cotonou
- Lokossa
- Avrankou
- Parakou
- Bohicon

Tel: +229 90202122 - 90100031  
+229 52987507 - 52987513



Dans le cadre de la Journée Mondiale de lutte contre la Drépanocytose, le Centre de Prise en charge Médicale Intégrée du Nourrisson et de la Femme Enceinte atteints de Drépanocytose (CPMI-NFED) organise une campagne de dépistage de la Drépanocytose du 18 au 25 juin 2022 dans les communes de Cotonou, Lokossa, Avrankou, Parakou et Bohicon.

*Source PF/Ministère de la Santé*

---

## Éco-Bénin ONG et la DGEFC annoncent la 2e édition du « Café Biodiversité »

Fort du succès de la première édition de l'initiative « Café Biodiversité », Eco-Bénin ONG et la Direction Générale des

Eaux, Forêts et Chasses du Bénin en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) tiendront ce jeudi 16 juin 2022 à l'Hôtel La Casa Cielo de Cotonou, la 2e édition du Café Biodiversité.

**Deuxième Edition**

**CAFE BIODIVERSITE**

Hôtel  
La Casa Cielo

Jeudi 16 Juin 2022  
09h00

**Thème : « Biodiversité et agriculture : Impacts des cultures vivrières et du Coton sur la biodiversité »**

ecotourismebenin @biodev2030 www.ecobenin.org #cafebiodiversite

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la réalisation du projet BIODEV2030 visant à contribuer aux actions de facilitation et d'engagements pour la biodiversité d'ici à l'horizon 2030.

Les échanges porteront sur le thème, « *Biodiversité et agriculture : Impacts des cultures vivrières et du coton sur la biodiversité* » avec plusieurs acteurs issus de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

Rappelons qu'à la première édition qui a eu lieu à Cotonou, le vendredi 11 mars 2022, les échanges ont porté sur le thème, Biodiversité et Exploitation Forestière : Cas de la sylviculture. Les échanges ont permis à la diversité d'acteurs du secteur public, privé et de la société civile d'élucider les différents enjeux liés à l'exercice de la sylviculture au Bénin.

**Megan Valère SOSSOU**

---

# **Journée Nationale de l'Arbre au Bénin: l'ODDB ONG plante plus d'une centaine de baobabs au jardin botanique de Bonou**

*Dans le cadre de la célébration de la Journée Nationale de l'Arbre, édition 2022, l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB ONG) a sacrifié à la tradition. C'était ce mercredi 08 juin 2022 au jardin botanique de Bonou.*



***Mise en terre des plants de baobab au jardin botanique de Bonou par L'ODDB ONG***

Cette 38e édition axée sur le thème de la valorisation des essences autochtones pour une économie verte durable par la Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse (DGEF) et le Ministère du Cadre de vie et du Développement Durable, traduit l'importance des essences autochtones dans la dynamique d'une économie verte et durable. Lesdites essences autochtones étant plus résilientes face aux effets néfastes des changements climatiques.

C'est pourquoi, l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB ONG) a procédé au reboisement de plus

de 125 plants de baobabs dans le Jardin botanique de Bonou. Plusieurs acteurs ont participé activement à la réussite de cette activité dont les membres du comité de gestion du jardin botanique et ceux de l'équipe de l'ODDB ONG.

---

# La Fondation Claudine Talon organise une nouvelle campagne d'opérations gratuites de chirurgie de la cataracte

*En collaboration avec des médecins internationaux, le Ministère de la Santé et la société ARISE IIP, la Fondation Claudine Talon organise des campagnes d'opérations gratuites de chirurgie de la cataracte.*



À ce jour, plusieurs missions ont été organisées, notamment : à la Clinique Universitaire d'Ophtalmologie du CNHU de Cotonou en février 2021 ; au CHUD de Parakou en mars 2021 ; au CHD d'Abomey en juin 2021 ; au CHD de la Donga à Djougou en août 2021 ; à l'Hôpital de Zone de Dassa en août 2021 ; à l'Hôpital de Zone d'Aplahoué en septembre 2021 ; au Centre de santé de Kétou en février 2022 ; au Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé et du Plateau (CHUD-OP) en avril 2022.

La neuvième mission se déroulera à Nikki, à l'hôpital Sounon Séro, du 23 juin au 4 juillet 2022. Toute personne souffrant de problèmes d'yeux et en particulier de la cataracte (aveugle ou borgne) est donc invitée à se déplacer vers l'hôpital Sounon Séro du 23 au 25 juin en vue du dépistage préalable à la prise en charge gratuite.

---

# **Gestion de l'Aire Protégée de Donaten à Cotonou : Nature Tropicale ONG professionnalise Les Écogardes**

*Pour accompagner les communautés locales côtières et surtout les Ecogardes de l'AMP de Donaten à mieux collecter les données sur les espèces marines et côtières menacées, Nature Tropicale ONG Bénin a assuré la formation, le 03 Juin 2022, des Écogardes sur Initiation au déploiement de l'outil SMART et l'application Cybertracker pour la collecte des données dans l'AMP de Donaten.*



L'objectif visé par cette formation qui a réuni dix (10) écocardes, est de les amener à bien se familiariser avec des outils performants pour mieux collecter les données.

Cette formation est organisée après la remise des matériels et équipements professionnels aux Écocardes a été animée par une experte spécialiste en gestion des AMP.



Cette initiative est appuyée par plusieurs partenaires à savoir le Rampao , CEBioS et UICN\_PACO\_PAPBio.

*Source : Cell Com Nature Tropicale ONG*

---

# **Appel à candidature : 12 bourses d'études en Santé, Droits Sexuels et Reproductifs**

*Les problèmes de santé sexuelle et reproductive continuent d'affecter la vie de millions de personnes. Chaque jour, 800*

*femmes meurent de causes évitables liées aux complications dues à la grossesse et à l'accouchement. Chaque année, on dénombre 80 millions de grossesses non désirées à travers le monde, et 22 millions d'avortements sont pratiqués dans de mauvaises conditions.*

Ainsi, apprendre profondément les contours des droits à la santé sexuelle et reproductive devient nécessaire voire urgent.

C'est pourquoi Royal Tropical Institute et ses partenaires mettent à disposition de la jeunesse ouest africaine 12 bourses.



**KIT** Royal  
Tropical  
Institute



# APPEL A CANDIDATURE

**VOULEZ-VOUS PARTICIPER AU COURS DE SDSR (SANTÉ,  
DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS) AU DERSP DE LA  
FACULTÉ DE MÉDECINE ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE  
DE BAMAKO ?**

**12 bourses disponibles: Mali (3), Niger (3),  
Burkina-Faso (3), Bénin (3), avec prise en  
charge (transport, hébergement et  
restauration)**



## Profils des candidat(e)s

- Docteurs en Médecine ou en Pharmacie,
- Professionnels de la santé et de l'action sociale titulaires de bac + 3,
- Ingénieurs sanitaires
- Autres disciplines connexes

### Dossier d'inscription :

une demande d'inscription, une lettre de motivation, un CV, un extrait d'acte de naissance et la copie légalisée des diplômes.

-Le dossier constitué peut être déposé au secrétariat du DERSP ou envoyé en copie électronique par mail à l'adresse [santepublique@fmos.usttb.edu.ml](mailto:santepublique@fmos.usttb.edu.ml) en mettant en Cc [L.Juanola@kit.nl](mailto:L.Juanola@kit.nl) et [leilafatouma.lft@gmail.com](mailto:leilafatouma.lft@gmail.com)

**Période : Du 15 au 27 Août 2022**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 24 juin 2022**

**CONTACT: +223 69 73 13 43**

Voulez-vous participer au cours de Santé, Droits Sexuels et Reproductifs au DERSP de la Faculté de Médecine et d'odontostomatologie de Bamako ?

12 bourses disponibles pour le Bénin, le Mali, le Niger et le Burkina Faso avec prise en charge charge (transport, hébergement et restauration).

***Date limite 24 Juin 2022***

---

## **Gestion des inondations à Cotonou : le Ministre TONATO fixe une nouvelle échéance**

*Après le rendez-vous manqué de 2020 qu'il s'est lui-même donné pour mettre fin aux inondations à Cotonou, le gouvernement béninois à travers José Didier TONATO, son ministre en charge du Cadre de Vie et du Développement Durable, annonce une nouvelle échéance pour finir avec ce problème majeur que subit la grande ville de Cotonou.*



En effet, au cours de l'émission « *le gouvernement en action* » de la Télévision Nationale, le ministre, après s'être expliqué longuement sur la gestion des inondations dans le littoral, annonce une nouvelle date pour mettre fin au phénomène. À l'en croire d'ici à 2026, il n'y aura plus d'inondations à Cotonou. Selon le ministre, << *le Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou, un programme qui fait, 264 milliards de nos francs avec 8 partenaires qui font confiance au Bénin pour délivrer en 5 ans, un programme qui est prévu pour être abouti dans le meilleur des cas en 2038. Donc en 2026, Cotonou sera définitivement hors d'eau. Les inondations seront derrière nous. Le PAPC c'est comment est-ce qu'on met en place un plan directeur d'assainissement de la ville où tous ces caniveaux qui longent la voirie doivent se déverser dans de grands collecteurs pour qu'en période de pluie, en période de montée des eaux, les quartiers soient définitivement hors d'eau. Le plan d'assainissement vient donc consolider le projet asphaltage...>>.*

S'ils sont moins nombreux à espérer que cette fois-ci les

fruits portent la promesse des fleurs, la majorité des béninois pense que cette sorte d'excuse n'est qu'un aveu d'impuissance et d'échec.

Rappelons que le Bénin, à l'instar des autres pays de la sous région ouest africaine, vit une intensification des extrêmes climatiques dont l'inondation entre juin et le mois d'octobre de chaque année.

*R. D.*

## L'ODDB ONG offre un direct Facebook sur les serpents

*Vous avez peur des serpents ☐ ?*

*Voulez-vous connaître comment est-ce qu'ils vivent et comment vivre avec eux ?*

*C'est simple !*

**FACEBOOK LIVE** @ODDB.ONG

**LES SERPENTS**

L'ODDB ONG vous propose une intervention d'une heure (1h) et 100% gratuite sur la protection faunique des serpents.

**Jeudi 02 Juin 2022  
à 10h**

Rendez-vous sur la page Facebook de @oddb.org

**Parlons des serpents et de la protection de la faune.**

Connectez-vous en direct sur la page Facebook de l'ODDB ONG à

10h, aujourd'hui, jeudi 02 juin 2022 pour apprendre de ces animaux craints et persécutés à tort.

Pendant environ une heure (1h) de temps les spécialistes de la faune vous feront savoir *Pourquoi protéger les serpents du Bénin ?*

Au menu de cette rencontre :

- Une brève présentation des activités de l'ODDB ONG
- Une présentation des espèces de serpent recensées par nos équipes dans les forêts communautaires et sacrées du Sud Bénin
- Des jeux et des activités ludiques pour relativiser la dangerosité des serpents
- Une présentation des services écosystémiques rendus par ces animaux.

Soyez nombreux à cette rencontre en ligne pour chasser la peur et le mépris des serpents en vous.

**Constance. A**

---

## **Doit-on payer les femmes pour la gestion de leurs menstrues ?**

*Si cette question paraît un peu bizarre, sa réponse constitue un couteau à double tranchant. Au Bénin comme dans les autres pays du monde, de nombreuses femmes souffrent de douleurs pendant les règles, au point qu'il est difficilement compatible avec leur vie professionnelle.*



Récemment l'Espagne a décidé de permettre à ses employées de demander un congé menstruel en cas de règles douloureuses. Autrement dit, en cas de douleurs menstruelles, elles peuvent prendre huit heures de congé par mois. Ces heures devront être récupérées. Mais, le congé pour douleurs menstruelles existe déjà, et parfois depuis fort longtemps, dans un certain nombre de pays du monde. Selon Santé Magazine, c'est le Japon qui, dès 1947, est le premier État qui a instauré un congé menstruel. Dans ce pays, c'est l'employeur qui détermine la durée autorisée des absences, ainsi que le caractère rémunéré ou non, explique [Nouvelobs.com](#), qui indique que peu de femmes prennent ce type de congé. Il sera suivi de l'Indonésie, en 1948, où un article de la loi sur le travail autorisait chaque femme à bénéficier de deux jours de congé rémunérés par mois. La législation indonésienne a été modifiée par la suite : la salariée doit négocier avec son employeur les modalités de ce

congé. Et celles qui veulent en bénéficier sont susceptibles de subir un examen médical afin de prouver qu'elles ont bien leurs règles. En Corée du Sud, depuis 2001, un article du droit du travail autorise chaque employée à prendre un jour de congé non rémunéré par mois. À Taïwan, selon une législation de 2013, les femmes ont trois jours de congé menstruels payés par an. Même si ces heures sont rémunérées, cela a un impact sur leur fiche de paie à la fin du mois, dans un pays où les salaires présentent d'importantes inégalités entre hommes et femmes. Aux Philippines, le congé menstruel existe mais, peu de femmes le prennent, car cela a un impact sur leur salaire.

### **Des pas ont été faits dans quelques pays**

Même en Zambie, dès 2015, un jour de congé pouvait être octroyé aux employées qui souffraient en raison de leurs règles, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Les femmes qui voulaient en bénéficier ne devaient fournir aucune justification particulière et pouvaient prévenir leur employeur le jour même de leur absence. Ce dernier s'exposait à des poursuites s'il refusait d'octroyer ce jour de congé. Mais le texte de cette loi manquait de précision quant au cadre légal ou administratif à appliquer. Récemment (2017) en Italie, le parlement a discuté d'une proposition de loi octroyant trois jours de congé par mois, sans perte de salaire et payé par la Sécurité sociale, aux femmes souffrant de règles douloureuses. Mais ce texte n'a pas été voté à ce jour. En l'absence de législation, les femmes fonctionnaires du public et du privé au Bénin tentent comme elles peuvent de gérer leurs menstrues. Catherine A. est une Secrétaire Administrative dans l'un des services décentralisés de l'État au centre Bénin. Elle pense que c'est une justice faite aux femmes et que le Bénin doit suivre la dynamique. À la question de savoir comment elle traite ses menstrues. C'est compliqué, a-t-elle d'une voix douce avant de pointer du doigt le manque de toilettes adaptées à la femme. Comme Catherine A., elles sont nombreuses à traiter leurs menstrues avec

beaucoup de difficultés. Des difficultés qui ne sont pas sans effets sur le rendement professionnel selon la majorité de chef d'entreprises rencontrés. Dans le même temps, d'aucuns estiment que, permettre un congé payé menstruel à toutes les femmes, pendant qu'on parle d'égalité (50 %), ne serait pas efficace pour la durabilité des entreprises et par ricochet de l'économie nationale. Au regard du nombre de femmes qui subissent des douleurs menstruelles au Bénin, le congé payé menstruel ne peut que s'apparenter à un mythe jusqu'à ce que la réalité s'impose un jour.

***Constance AGOSSA***